



Licence

STAPS : Education et Motricité

+ Formation Initiale + Formation continue

**ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PREMIER CYCLE
PARIS-SACLAY**

Objectifs de la formation

La Licence STAPS Education et Motricité a pour objectif de construire les compétences nécessaires pour enseigner les Activités Physiques, Sportives et Artistiques en milieux éducatifs et scolaires en :

- + Présentant aux étudiants une première approche pluridisciplinaire de la motricité sportive, de la culture sportive, et des questions éducatives et d'apprentissage que pose tout enseignement des Pratiques Physiques, Sportives et Artistiques (PPSA) et de l'EPS ;
- + Apportant aux étudiants une formation solide dont les contenus sont en prise directe avec les transformations contemporaines du sport et l'évolution des connaissances scientifiques, techniques et pratiques dans le domaine des PPSA. Cette Licence met en valeur les approches et les démarches scientifiques, les problèmes technologiques, les problématiques éducatives dans leurs aspects les plus modernes et dans leur inscription socio-historique, qui sous-tendent toute transmission des PPSA.
- + Renforçant les savoirs dans le domaine des PPSA et transmettant des outils et des méthodes liés à la qualité de la communication écrite et orale, au travail universitaire, aux exigences scientifiques et technologiques ;
- + Permettant à l'étudiant de construire progressivement son projet de formation et ses premières expériences professionnelles dans le cadre de l'enseignement.

Compétences

8 blocs de compétences communes aux mentions STAPS sont identifiées :

- + Bloc 1 : Usages digitaux et numériques.
- + Bloc 2 : Exploitation de données à des fins d'analyse.
- + Bloc 3 : Expression et communication écrites et orales dans plusieurs langues.
- + Bloc 4 : Positionnement vis à vis d'un champ professionnel.
- + Bloc 5 : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle structurée.
- + Bloc 6 : Analyse d'une situation relative à l'activité physique/ou et sportive d'un groupe de sujets et d'une organisation.
- + Bloc 7 : Élaboration et planification de projets et de programmes, visant la transformation d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive.
- + Bloc 8 : Encadrement de séances collectives d'activités physiques et/ou sportives tout public en situation de face à face pédagogique.

Admission

Public visé

La formation est ouverte aux :

- + Titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent (DAEU).
- + Candidats aux profils variés.

Modalités de candidature

- + En première année : procédure nationale via la plateforme Parcoursup.
- + En deuxième et troisième année : procédure locale via la plateforme eCandidat.
- + La procédure d'affectation dans la mention suit formellement le cadrage national proposé par la C3D STAPS.

Durée de la formation

- + La licence se déroule sur trois années universitaires et permet d'acquérir 180 crédits ECTS.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

<https://www.universite-paris-saclay.fr/vie-de-campus/handicap>

Délais d'accès

- + La licence débute au mois de septembre chaque année.

Tarifs

<https://www.universite-paris-saclay.fr/admission/droitsdinscription>



Aide à la réussite

Vous n'êtes pas encore sûr de votre projet d'études, vous avez besoin de renforcer vos acquis disciplinaires, vous vous posez des questions sur la bonne méthode de travail à adopter, vous combinez vos études avec une activité salariée ou un sport de haut niveau ?

Vous pourrez bénéficier de différents types de dispositifs selon votre situation : aménagements d'études, enseignements de renforcement disciplinaires ou méthodologiques, parcours dits OUI SI en L1...

Le directeur des études et votre enseignant-référent vous accompagneront pour définir le contrat pédagogique qui vous convient.

Organisation des enseignements

Enseignement par projet

Un enseignement « Recherche intégrée »

Il s'agit du seul enseignement commun à l'ensemble des mentions STAPS et participant à la construction du bloc 2 de compétences (transversal). A travers cet enseignement, les étudiants auront pour objectif d'identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet qui constitue un enjeu dans leur mention ; d'analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation ; de développer une argumentation avec esprit critique. In fine les étudiants devront produire un « document » de recherche qui intègre une partie d'analyses statistiques.

Pour la mention Education et Motricité

Un enseignement « conception d'un projet pédagogique innovant » participant à la construction de compétences sur l'intervention en milieu éducatif scolaire sur un mode collaboratif et nécessitant de construire ou d'adapter des dispositifs pédagogiques susceptibles d'améliorer l'engagement de différents publics d'élèves dans des situations éducatives.

Stage : une véritable expérience professionnelle

Un stage est obligatoire en L1, L2 et L3.

Méthodes mobilisées

Les enseignements ont lieu en présentiel sous forme de cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques.

Modalités d'évaluation

Contrôle continu, partiels.

Débouchés

Poursuite d'études

Sous réserve de l'avis favorable du jury d'admission en Master, la mention STAPS Education et Motricité de Licence est liée à une offre de formation en Master dans l'Université Paris-Saclay, principalement en :

- Master MEEF, formation au Professorat des Écoles (et CRPE).
- Master MEEF 2 Formation au Professorat d'EPS (et CAPEPS).
- Master Sciences du Sport et de l'Education Physique (SSEP) et préparation au concours de l'Agrégation Externe d'EPS.

Passerelles

- Tout étudiant à la possibilité de faire une demande de réorientation dans une autre des mentions STAPS de Licence, sous réserve de l'accord du responsable de la mention envisagée.
- Dans cette réorientation les étudiants peuvent demander à une commission l'étude de leurs acquis académiques afin de valider tout ou partie de leur nouveau cursus.

Insertion professionnelle

- Dans les secteurs public, privé-associatif et privé-marchand.
- Enseignant d'EPS.
- Educateur ou coach sportif : initiation, animation, prévention, santé.
- Educateur territorial des APS.
- Agent de développement et d'animation.
- Chef de projet de développement locale par l'activité physique et le sport.

Taux de réussite

En 2022/2023, 83% sur l'ensemble des deux parcours (1er et 2nd degré).

Informations pratiques

Responsable de formation : Bruno Borreil
bruno.borreil@universite-paris-saclay.fr

Licence 1 : portail.staps@universite-paris-saclay.fr

Licence 2 : licence2.staps@universite-paris-saclay.fr

Licence 3 : licence3.staps@universite-paris-saclay.fr

Pour votre orientation et votre insertion professionnelle :

Pôle OCPE - accueil.oip@universite-paris-saclay.fr

Pôle IPPA - insertion.professionnelle@universite-paris-saclay.fr

Antenne d'Orsay - 01 69 15 54 47

Bât. 333 - 1er étage. Rue du Doyen A. Guinier. Orsay (91)

Antenne de Sceaux - 01 40 91 17 98

Bât. B - RDC Bas. 54 boulevard Desgranges. Sceaux (92)

Lieu d'enseignement

Campus d'Orsay

Faculté des Sciences du Sport, bâtiment 335
rue Pierre de Coubertin, 91440 Bures sur Yvette

Accès par *RER B* Orsay-Ville / Bures-sur-Yvette

